



Syndicat Emeraude.fr



(https://www.syndicat-emeraude.fr/sites/default/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/Geste%20de%20tri%20vfrj.jpg?itok=01axoic1)

Triez toujours mieux !

Depuis plus d'un an désormais, le geste de tri pour le bac jaune a été simplifié avec un message clair : tous les emballages et les papiers se trient ! Les résultats sont probants : chacun d'entre nous trie 2,8 kg de déchets en plus dans le bac jaune que l'année précédente.

Publié le 3 novembre 2020

Pour 4 Français sur 5, le doute subsiste toujours au moment de jeter un emballage.

Sur le territoire Emeraude, ce doute n'a plus lieu d'exister depuis l'extension des consignes de tri, c'est-à-dire depuis qu'il est possible de mettre dans le bac jaune tous les emballages en plastique et le papier. Cette consigne simplifiée devrait s'étendre ces prochaines années sur l'ensemble du territoire.

Ce qui a été observé sur les premières villes dans lesquelles ce nouveau tri est mis en place est le fait que les nouveaux emballages sont plus triés, mais pas seulement. En moyenne ce sont 4kg supplémentaires par an et par habitant, dont 2kg de plastique mais aussi 2kg de carton, verre, métal. Ce qui confirme la tendance selon laquelle **plus les consignes de tri sont simplifiées, plus les trieurs sont impliqués !**



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/actualites/triez-toujours-mieux?is_pdf=true

Oui mais...

Eh oui, un geste de tri simplifié à l'extrême nécessite tout de même quelques petites précisions... !

Les tonnages ont augmenté, mais des erreurs de tri ont été observées en parallèle.

Alors, voici quelques précisions :

- Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres. Une pile de pots de yaourt par exemple ne pourra pas être recyclée. Les déchets doivent absolument être jetés en vrac, dans le bac, et séparés les uns des autres.
- Un sac plastique peut désormais être recyclé... à condition d'être vidé de son contenu ! Par exemple, le contenu d'un sac de fast-food doit être entièrement vidé en vrac dans le bac jaune, le sac à part.

Domage d'arriver dans le bac jaune pour finalement ne pas être trié puis recyclé non ?



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/actualites/triez-toujours-mieux?is_pdf=true